

Ouganda

Objectifs principaux

- Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés, tout en recherchant des solutions durables à leur sort.
- Continuer à promouvoir un renforcement de l'autosuffisance et l'intégration des services destinés aux réfugiés dans les structures nationales.
- Étendre le programme d'Aide au développement pour les réfugiés (DAR) en augmentant le nombre de donateurs, et veiller à ce que le Gouvernement ougandais se l'approprie pleinement.
- Mettre en application le nouveau projet de loi sur les réfugiés et institutionnaliser les structures gouvernementales de protection et de gestion.
- Surveiller les besoins des personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDI) qui sont installées dans des zones/districts accueillant des réfugiés, et intervenir si nécessaire.



Contexte

Faits nouveaux

L'Ouganda accueille principalement des réfugiés originaires de trois des cinq pays limitrophes, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Soudan, ainsi que des groupes plus restreints en provenance de Somalie, du Burundi, d'Éthiopie et d'Érythrée. La plupart de ces pays demeurent en proie à des conflits qui provoquent de nouveaux afflux de réfugiés. De plus, l'Ouganda est confronté à ses propres problèmes de déplacement interne dans le nord du pays, où sévit un conflit avec l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's*

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Soudan (réfugiés)	228 700	218 700
RDC (réfugiés)	25 000	25 000
Rwanda (réfugiés)	16 000	16 000
Rapatriés	100	100
Total	269 800	259 800

Total des besoins : 16 956 248 dollars E.-U.



Des administrateurs de l'UNHCR discutent du rapatriement librement consenti avec des réfugiés soudanais. UNHCR / T. Muftic

Resistance Army, LRA). Du fait de cet environnement géopolitique, le programme en faveur des réfugiés subit de perpétuelles fluctuations car les arrivées et les départs se succèdent à un rythme presque quotidien. Certains demandeurs d'asile, notamment congolais (RDC), cherchent temporairement refuge en Ouganda et regagnent leur localité d'origine à la fin des hostilités. Ils se montrent donc peu disposés à être transférés dans les zones d'installation affectées aux réfugiés.

Bien que le Gouvernement ougandais ait généreusement contribué à la stratégie d'autosuffisance (SAS), qui prévoit la fourniture de parcelles où les réfugiés ont pu se loger et cultiver la terre, ce programme a été affecté par le conflit qui l'oppose à la LRA.

Contraintes

Les réfugiés présents en Ouganda sont répartis entre 68 communautés dispersées sur 600 kilomètres de territoire. Les familles s'étant agrandies au fil des ans,

la quantité de terres arables fertiles est toutefois devenue insuffisante. De plus, des habitants du pays ont empiété sur ces terres, en particulier à Nakivale et à Oruchinga, ce qui a engendré des tensions et réduit la surface mise à la disposition des réfugiés.

Un certain nombre de facteurs entravent non seulement le processus de rapatriement, mais motivent en outre de nouveaux afflux de population, comme l'intensification des attaques perpétrées par la LRA au nord de l'Ouganda et au Soudan du Sud, la pénurie alimentaire au Soudan du Sud, les conditions de sécurité instables qui règnent à l'est de la RDC, la crainte des Gacaca (tribunaux traditionnels modernisés et réorganisés pour juger les responsables présumés du génocide rwandais), ainsi que les litiges fonciers au Rwanda. La principale difficulté pour l'UNHCR consiste à satisfaire les demandes de protection et d'assistance de la population réfugiée existante, tout en répondant aux besoins des nouveaux arrivants.

Stratégie

Protection et solutions

Le Gouvernement ougandais continue à appliquer une politique généreuse en matière d'asile. La loi sur les réfugiés, qui intègre les principes fondamentaux des droits de l'homme, a été approuvée par le Cabinet et le ministère des Finances et va désormais être soumise à un examen parlementaire.

L'UNHCR continuera à informer tous les acteurs concernés, y compris les réfugiés, des dispositions de cette loi, et aidera à la rédaction des décrets d'application qu'elles nécessitent. L'Organisation appuiera également la formation de la police et des fonctionnaires chargés de l'immigration et de la sécurité. De plus, elle contribuera à la modernisation des structures de gestion des affaires de réfugiés, telles que le Comité d'éligibilité, afin de les mettre en conformité avec la nouvelle législation.

En 2004, le Gouvernement ougandais et l'UNHCR ont lancé le programme d'Aide au développement pour les réfugiés (DAR), afin de garantir une plus grande sécurité alimentaire, un accès aux services sociaux et de meilleures possibilités de génération de revenus dans les zones d'accueil des réfugiés, au bénéfice de la population autochtone et des réfugiés. Le programme DAR confère aux réfugiés et aux populations locales le pouvoir de participer à la planification et à la mise en œuvre de leur propre programme de développement. Elle veille à ce que les réfugiés jouent un rôle clé dans leur propre développement socio-économique et contribuent à celui des communautés qui les accueillent. La stratégie d'autosuffisance (SAS), qui a précédé le programme DAR, a fait l'objet d'un bilan en 2004. Celui-ci a révélé de nettes améliorations en ce qui concerne la production vivrière, l'accès aux services sociaux, la formation et les consultations entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

La réinstallation est considérée comme un outil de protection et comme une solution durable pour certaines personnes réfugiées en Ouganda. Les principaux pays de réinstallation sont les États-Unis, le Canada et l'Australie. Quelque 1 500 personnes devraient être réinstallées d'ici la fin 2005 et 1 500 autres au cours de l'année 2006, pour la plupart originaires du Rwanda, du Soudan et de RDC.

Réfugiés soudanais

Pas moins de 228 700 réfugiés soudanais sont répartis entre 68 zones d'installation dans six districts ougandais, et 40 000 d'entre eux sont considérés comme suffisamment autosuffisants et ne reçoivent aucune assistance. Suite à la signature de l'accord de paix entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLM/A), l'on s'attendait à ce qu'environ 35 000 réfugiés installés en différents points du pays rentrent au Soudan en 2005. Cependant, compte tenu de la pénurie d'infrastructures et de services essentiels au Soudan du Sud, le nombre des rapatriés prévus en 2005 a été ramené à 6 000. En 2006, le nombre des rapatriés pourrait atteindre 10 000. Depuis 2004, 18 000 nouveaux arrivants en provenance du Soudan ont cherché asile en Ouganda, invoquant les combats avec la LRA, les tensions interethniques et la pénurie alimentaire comme causes de leur départ.

Réfugiés rwandais

Les réfugiés rwandais ont été encouragés à rentrer dans leur pays. Cependant, parmi les 2 400 personnes rentrées au Rwanda en 2004, 500 sont revenues en Ouganda en invoquant la pénurie de terres, la peur des juridictions Gacaca, les arrestations arbitraires et le manque d'infrastructures pour expliquer ce nouvel exil. En 2005, 500 personnes supplémentaires ont demandé l'asile en Ouganda.

Environ 5 000 demandeurs d'asile rwandais, auparavant implantés en République-Unie de Tanzanie, vivent désormais aux côtés de réfugiés reconnus comme tels dans la zone d'installation de Nakivale. Ils bénéficient d'une assistance communautaire comprenant notamment l'accès à l'eau et des services de santé.

Réfugiés congolais (RDC)

En raison de l'instabilité persistante qui règne en RDC, de nouveaux réfugiés continuent d'arriver en Ouganda. L'ampleur de cet afflux dépend de la protection et de l'assistance dispensées en RDC, ainsi que de l'autorisation de quitter le pays accordée ou non aux demandeurs d'asile par les différentes milices congolaises. Les principaux problèmes en matière de protection demeurent la présence supposée de membres de milices, la violence sexuelle et sexiste et les tensions interethniques parmi les

réfugiés. Une allocation d'urgence de 1,25 million de dollars E.-U. a été attribuée en avril 2005 pour venir en aide à plus de 8 000 nouveaux arrivants congolais. Ceux-ci ont été relogés à Kyaka II et la taille de ce site d'installation a doublé.

Autres réfugiés

Des réfugiés originaires de Somalie, du Burundi, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Kenya et d'autres pays voisins vivent à Kampala et dans les sites d'installation. Les réfugiés implantés en milieu urbain bénéficient d'une assistance occasionnelle et limitée, sur la base de leurs besoins.

Personnes déplacées à l'intérieur du pays

Les dix-huit années de conflit qui ont sévi dans 19 districts du nord de l'Ouganda ont conduit au déplacement massif d'environ 1,6 million de personnes et à la création de 218 camps de PDI. Ces camps, qui offrent une qualité de vie hélas inférieure aux normes, souffrent de la précarité des logements, d'un manque d'hygiène et d'assainissement et de problèmes d'approvisionnement en vivres. Nombre de PDI ne bénéficient que d'un accès limité à l'éducation et aux soins de santé. Un « Projet de cadre pour le retour, la réinstallation et la réintégration des personnes déplacées au nord de l'Ouganda » a été élaboré sous les auspices de l'OCHA, avec l'aide de la Division de l'action en faveur des personnes déplacées. En 2005, l'UNHCR a participé activement à un grand nombre de groupes de travail et de processus de planification relatifs aux PDI.

Assistance

Le Gouvernement ougandais autorise toujours les réfugiés à accéder librement à des terres, leur permettant ainsi d'atteindre divers degrés d'autosuffisance. L'UNHCR continuera à veiller à ce qu'une assistance de base et une protection internationale leur soient offertes. Le rapatriement des réfugiés soudanais, congolais et rwandais sera encouragé, en dépit des difficultés qui subsistent dans leurs pays d'origine.

Effet escompté

À travers le programme DAR, les opérations menées en Ouganda visent à faciliter la mise en œuvre des

solutions durables les plus appropriées pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil. Une participation accrue des femmes et des possibilités d'éducation et de formation aideront les communautés à subvenir à leurs besoins, tout en garantissant une plus grande sécurité alimentaire, un accès aux services sociaux et de meilleures possibilités de génération de revenus. Le redressement économique et l'autosuffisance seront encore renforcés par une transition efficace entre l'aide humanitaire et les activités de développement. Le suivi de la situation des PDI dans le nord de l'Ouganda débouchera sur des interventions visant à améliorer leur protection. Grâce à la formation des responsables gouvernementaux et à l'adoption d'une nouvelle législation sur les réfugiés, le Gouvernement sera mieux à même de traiter les problèmes de protection.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

Les opérations de l'UNHCR en Ouganda sont coordonnées par une délégation en poste à Kampala, appuyée par deux sous-délégations installées à Arua et Moyo, trois bureaux extérieurs implantés à Adjunani/Pakelle, Hoima et Mbarara et une unité de terrain située à Kyaka/Mubende. Le programme de l'UNHCR en Ouganda sera géré par une équipe de 110 personnes, comprenant 21 fonctionnaires internationaux, 78 collaborateurs nationaux et 11 VNU.

Coordination

La délégation de l'UNHCR en Ouganda continuera de se concerter avec l'équipe des Nations Unies dans le pays, les Services régionaux d'appui technique, d'autres institutions des Nations Unies (en particulier le PAM, l'UNICEF, le FNUAP, l'OCHA, la FAO et l'OMS), ainsi que des ONG nationales et internationales. L'Organisation continuera à participer à la préparation du Bilan commun de pays, de la Procédure d'appel global et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Bureaux**Kampala**

Adjumani/Pakelle
Arua
Hoima
Kyaka/Mubende
Mbarara
Moyo

Partenaires**Organismes gouvernementaux**

Cabinet du Premier ministre
Direction du Département du développement communautaire du district d'Arua
Direction des services de santé des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua
Office de l'éducation des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua
Office des forêts des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua

ONG

African Development and Emergency Organization
African Humanitarian Action
Agence allemande de coopération technique
Aktion Afrika Hilfe
Comité international de secours
Conseil finlandais pour les réfugiés
Danish Assistance to the Self-Reliance Strategy
German Development Services
Hugh Pilkington Charitable Trust (R.-U.)
InterAid (Ouganda)
International Medical Corps (E.-U.)
Right to Play
Save the Children Fund
Service jésuite des réfugiés
Société ougandaise de la Croix-Rouge

Autres

VNU

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Protection, suivi et coordination	3 750 360	258 390	4 008 750
Abris/autres infrastructures	205 214	5 000	210 214
Appui opérationnel aux partenaires	2 143 117	40 000	2 183 117
Assainissement	112 859	2 500	115 359
Assistance juridique	355 255	40 000	395 255
Besoins domestiques	179 013	0	179 013
Eau	241 502	0	241 502
Education	2 216 355	40 000	2 256 355
Production vivrière	86 226	0	86 226
Santé	1 620 922	5 000	1 625 922
Services communautaires	309 076	15 000	324 076
Transport/logistique	2 530 464	300 000	2 830 464
Total des opérations	13 750 363	705 890	14 456 253
Appui au programme	2 499 995	0	2 499 995
Total	16 250 358	705 890	16 956 248

¹ Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 49 412 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).